

forme numérique). Ceux qui ne sont pas immunisés y restent, en revanche, soumis : leur trajet doit notamment être dûment justifié, dans un sens comme dans l'autre.

## L'an 2 de la catastrophe aérienne

Le secteur aérien peine toujours autant à redécoller. En 2021, les avions ont encore accueilli 2 fois moins de personnes qu'en 2019, selon l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), après en avoir déjà perdu 60 % en 2020. Résultat, pour les compagnies : un trou, dans leur chiffre d'affaires, de 324 milliards de dollars (282,6 Md€), qui s'ajoute aux 372 milliards (324,5 Md€) volatilisés l'année précédente. En 2022, cette perte devrait encore osciller entre 186 et 217 milliards (162 à 189 Md€), en raison d'une contraction persistante de la demande, en repli d'un quart à un tiers de son niveau d'avant-crise.

## Cybersécurité : la riposte s'organise

Face aux attaques informatiques, vous ne serez bientôt plus seuls. L'Anssi, l'agence nationale de la cybersécurité, est en train de constituer un réseau de "centres régionaux", capables d'épauler les organisations victimes de ces opérations. Pour le moment, sept collectivités ont répondu présent.

## Agroalimentaire : coup de pouce aux projets durables

Du beurre dans les épinards pour les projets dédiés à la nourriture durable. La Banque des Territoires lance la deuxième vague de son appel à manifestation d'intérêt en faveur de la "transition alimentaire", doté de 23 millions d'euros. Clôture des candidatures le 25 mars. Les neuf premiers lauréats viennent d'être désignés (dont 3 dans le Grand Est et 2 en Occitanie). A la clé pour eux, un soutien en ingénierie et une enveloppe d'au moins 200 000 euros en fonds propres ou quasi-fonds propres.

## Emploi (1) : le casse-tête des recrutements

Avec la reprise économique, elles sont revenues hanter les entreprises. Les difficultés de recrutement concernaient encore 52 % d'entre elles en décembre, selon la Banque de France, dans sa dernière note de conjoncture.

Ces tensions ne sont pas nouvelles dans l'Hexagone, mais sont-elles pour autant une fatalité ? Nous avons voulu en avoir le coeur net.

▶ **A lire :** Difficultés de recrutement des entreprises : comment s'en sortir ?

## Emploi (2) : une pénurie peut en cacher une autre

Une double pénurie synonyme de double peine pour les employeurs vendéens. Dans un département qui flirte avec le plein-emploi, non seulement ils manquent de bras pour leurs entreprises. Mais, en plus, quand ils en trouvent, il manque de toits pour les loger. De quoi rendre les recrutements encore plus complexes qu'ils ne le sont déjà, d'autant que la parade n'est pas simple à trouver, comme le montre l'enquête de notre rédaction de Loire-Atlantique - Vendée.

▶ **A lire :** Face à la pénurie de logements, les chefs d'entreprise vendéens passent à l'action

## Ode à l'"autonomie stratégique" de l'Europe

Paris fixe le cap de la présidence française de l'UE en matière économique. Sa priorité sera de développer l'« autonomie stratégique » des Vingt-Sept, a assuré Bruno Le Maire, à l'ouverture d'une conférence européenne sur l'industrie. L'occasion pour lui de fustiger les délocalisations et cette idée, « désormais dépassée », « révoltante » et « à jeter aux oubliettes », que « tout ce qui peut se produire moins cher doit se produire ailleurs. Nous avons compris que la souveraineté avait un prix et qu'il était bon de le payer », a assuré le ministre de l'Economie. Il entend à présent faire avancer l'Europe sur trois chantiers : renforcement des mesures de protection (contre les investissements étrangers «de prédation» et pour la réciprocité dans l'accès aux marchés publics) ; taxe carbone aux frontières ; et "projets importants d'intérêt européen commun" (les PIIEC). Paris espère faire aboutir 4 de ces programmes d'investissement, à savoir ceux sur l'hydrogène (3 Md€ promis par la France), les semi-conducteurs (1,5 Md€), le cloud (300 M€) et la santé (1,5 Md€). Ils s'ajouteraient aux deux existants, sur la nanoélectronique et les batteries électriques. Ce dernier doit soutenir 70 projets européens, à hauteur de 60 Md€ (dont 1,1 Md€ français), selon Bruno Le Maire.

# 12 janvier

## **Télétravail : le gouvernement montre les dents**

Le ministère du Travail pique une colère contre les employeurs. Sur la foi d'un sondage réalisé la semaine dernière, il accuse les entreprises de ne pas avoir intensifié le passage au distanciel de leurs salariés, comme le leur impose pourtant le nouveau protocole sanitaire. De quoi justifier la création d'une amende, selon l'entourage d'Elisabeth Borne. Voire de ressusciter feu le passe sanitaire au travail ?

## **L'économie résiste mais s'inquiète**

Pour l'instant, l'activité économique tient le choc épidémique. C'est la conclusion que tire en tout cas la Banque de France, dans son dernier point de conjoncture. Un constat général, ponctué quand même de bémols, car l'incertitude s'envole, les services rechutent et les tensions persistent.

## **Défaillances : le trou d'air continue**

On s'attendait à une vague de faillites. On assiste à une traversée du désert. En 2021, la Banque de France a recensé 27 285 défaillances d'entreprises, encore moins qu'en 2020 (-12,7 %) et très loin de 2019, avant la crise du coronavirus (-46,6 %) ! Plus surprenant encore, c'est dans l'hébergement-restauration, l'un des secteurs les plus touchés par les restrictions sanitaires, que le repli est le plus marqué (-38 % sur un an, -61,7 % sur deux). A l'inverse, deux secteurs ont souffert en 2021 : l'agriculture et la pêche (+6 % par rapport à 2020), ainsi que les activités immobilières (+5,3 %). Enfin, toujours au rang des perdants de la crise, les ETI et grandes entreprises ont moins bien résisté à la pandémie : le nombre de leurs défaillances progresse de 12,5 % sur deux ans.

## **Sport : les aides d'urgence, sans plus**

Pas de régime de faveur pour le sport. Comme il l'avait fait avec la culture, vendredi, le gouvernement a reçu les représentants du secteur hier. Sauf que, pour eux, les ministres n'avaient aucune annonce à faire sur une quelconque aide spécifique. Les entreprises concernées sont simplement invitées à utiliser les dispositifs déjà annoncés (chômage partiel, coûts fixes, ainsi que

prêts garantis par l'Etat). La réflexion se poursuit toutefois sur d'éventuelles exonérations de cotisations sociales et sur "la réactivation d'un dispositif d'avoirs".

## Soldes moroses dans le commerce

C'est parti pour les soldes d'hiver 2022 ! La saison des promotions durera quatre semaines, jusqu'au 8 février, dans la plupart des départements. Une période traditionnellement de forte affluence, ternie, cette année, encore par le contexte sanitaire, auquel s'ajoute le poids des charges sur fond d'inflation. Résultat, selon une enquête de la Fédération nationale de l'habillement auprès de 900 de ses adhérents, 8 commerçants indépendants sur 10 s'inquiètent pour leur pérennité de leur activité en 2022.

## Jeudi noir en vue dans les écoles... et les entreprises ?

Les problématiques de garde d'enfants risquent, demain et plus que jamais, de s'inviter en entreprise. Un mouvement de grève contre le protocole sanitaire dans les écoles, lancé par les syndicats d'enseignants, s'annonce très suivi (plus de la moitié des écoles primaires fermées, prédit le SNUipp-FSU). Et ce n'est pas tout : la FCPE, organisation de parents, appelle également, en solidarité, à ne pas envoyer les enfants en classe.

## Santé : les ambitions de Virbac

Carros, future capitale mondiale de la santé animale ? Le groupe Virbac veut en tout faire de son usine, située dans cette ville des Alpes-Maritimes, une vitrine internationale pour les produits vétérinaires.

▶ **A lire :** Virbac veut transformer son site de Carros en un "centre mondial d'excellence"

## Se relever d'une attaque informatique, toute une aventure

C'est l'autre épidémie qui frappe les entreprises : les attaques informatiques. Rien qu'en 2020, l'Anssi, agence nationale de cybersécurité, affirmait, par exemple, avoir traité 3,5 fois plus d'affaires de rançongiciel en un an. Si certains piratages défraient parfois la chronique, ils effraient aussi souvent leurs victimes, rares à vouloir prendre la parole après coup. Ce qui rend d'autant plus précieux le témoignage de David Ducourneau, le PDG de Sports

Aventure, ciblé l'été dernier.

▶ **A lire :** Comment Sports Aventure a rebondi après un piratage informatique

## 11 janvier

### 📍 **Levées de fonds : la journée qui valait 1 milliard**

Début d'année en fanfare pour les start-up. Après le gestionnaire de paye et de RH Payfit (254 millions d'euros amassés, il y a cinq jours), la fintech Qonto a bouclé une levée de fonds de 486 M€ aujourd'hui. De quoi revendiquer le titre de "scale-up française avec la plus importante valorisation" (4,4 milliards d'euros)... mais c'était sans compter sur BackMarket : le spécialiste des produits reconditionnés a annoncé, quelques heures plus tard, atteindre 5,1 milliards, à la faveur d'une nouvelle collecte de 450 millions d'euros ! Plus modeste, le rochelais Sellsy, éditeur de logiciels CRM, a bouclé un tour de table de 55 M€. Enfin, le groupe Oryx (derrière la marque Proprietes-privees.com) vient, lui, de signer l'une des levées les plus importantes de l'écosystème nantais.

▶ **A lire :** Le réseau de mandataires immobiliers Proprietes-privees.com boucle une levée de fonds de 100 millions d'euros

### **Inflation : les carburants s'enflamment**

Les compteurs s'affolent aussi à la pompe - et comme jamais dans l'histoire récente. Tous les records sont tombés la semaine dernière, selon les relevés effectués par le ministère de la Transition écologique. Au palmarès du 7 janvier, le prix au litre a ainsi atteint un sommet pour le GNR (1,0834 euro sur la semaine), le gazole (1,5883 €, du jamais-vu depuis 1985, date la plus ancienne de ces statistiques), le sans plomb 95 (1,6823 €, +1,5 centime par rapport au précédent pic d'avril 2012) et le SP98 (1,7451 €). Tous ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'automne dernier. La flambée des carburants avait alors poussé le gouvernement à créer une "indemnité inflation", laquelle commence à peine à être versée depuis fin décembre.

### **Début d'année à hauts risques pour le commerce...**

Les restrictions sanitaires commencent à faire des victimes collatérales. Premier exemple avec les chaînes de magasins. Restées ouvertes en fin d'année dernière, contrairement à 2020, elles disent à présent souffrir du télétravail obligatoire. Il a vidé les magasins, selon l'organisation professionnelle Procos. De quoi compliquer un peu plus le redressement de l'activité du commerce, d'autant qu'il est resté mitigé, en 2021, et pourrait être menacé, en 2022, par la hausse programmée des loyers.

### **... et double peine pour l'hébergement-restauration**

Deuxième illustration de ces activités, laissées ouvertes, mais quand même freinées par les mesures sanitaires : l'hôtellerie-restauration. Quatre organisations professionnelles ont rendu publiques deux enquêtes, visant à mettre en lumière l'impact négatif des annonces gouvernementales sur leur activité. L'occasion pour elles, en amont d'un nouveau rendez-vous, ce matin, à Bercy, de réitérer leur appel à un renforcement des aides d'urgence, pourtant écarté, hier, par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire.

### **Le dernier budget du quinquennat en pratique**

A l'époque de sa présentation, elle était pleine de trous. Désormais dûment adoptée par le Parlement et promulguée in extremis avant la nouvelle année, la loi de finances 2022 intègre bel et bien le plan d'investissement France 2030, réévalué, au passage, à 34 milliards d'euros. Mais elle prévoit aussi une ribambelle de mesures plus modestes à destination des entreprises. Ca valait bien un petit récapitulatif !

▶▶ **A lire :** Ce que change la loi de finances 2022 pour les entreprises

### **La croissance mondiale sous la menace**

L'économie menace de s'enrhumer en 2022. Le PIB de la planète devrait s'accroître de 4,1 % cette année, selon la Banque mondiale, soit 0,2 point de moins qu'espéré en juin dernier. La zone euro parviendrait à faire à peine mieux (+4,2 %), là encore un chiffre revu à la baisse de 0,2 point, après une année 2021 toutefois plus solide que prévu (+5,2 %, +1 point). Mais pour 2022, l'institution ne cache pas ses inquiétudes, et incertitudes, entre "propagation

de variants de la Covid-19", "goulets d'étranglement persistants dans les chaînes d'approvisionnement et pressions inflationnistes", endettement et inégalités.

## 10 janvier

### **Aides d'urgence : de la patience avant toute chose...**

Les patrons de l'hôtellerie-restauration et de l'événementiel priés de patienter avant de se plaindre. Le ministre de l'Economie ne s'est pas montré pressé de répondre à leur récente alerte sur le ralentissement de leur activité, dû aux dernières restrictions : « Je suis comptable de l'argent des Français, donc j'apporte les protections nécessaires (...) mais ma responsabilité est de le faire sur la base de chiffres précis, pour distribuer l'argent à ceux qui en ont réellement besoin », a tranché Bruno Le Maire, ce matin, sur *LCI*. Il renvoie donc à la fin du mois de janvier pour juger sur pièces de la situation économique de ces professionnels. Mais le ministre reconnaît aussi se tenir prêt à « déclencher, le moment venu », un dispositif d'exonérations de charges.

### **... et des rustines en attendant**

Officiellement, il n'est donc pas question de rouvrir le robinet des aides trop vite. Dans les faits, pourtant, plusieurs mécanismes nouveaux sont apparus récemment au *Journal officiel*. Des dispositifs appelés, pour l'un, à colmater les brèches du "quoi qu'il en coûte", pour l'autre, à pallier son débranchement au moment où les restrictions sanitaires font leur retour.

### **Omicron : jusqu'ici tout va bien ?**

La désorganisation ? Quelle désorganisation ? Pour l'instant, personne ne semble entrevoir les fameuses perturbations de la vie économique, redoutées, fin décembre, par le Conseil scientifique sur le Covid-19, du fait de l'extrême contagiosité du variant Omicron. « Il n'y a pas de risque de paralysie », a balayé le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, ce matin, sur *LCI*, même s'il reconnaît « des difficultés dans un certain nombre de secteurs », dont la restauration. Même tonalité pour son collègue de

l'Agriculture. « Pas d'inquiétude à avoir : notre chaîne alimentaire tient », a assuré Julien Denormandie, sur Twitter, à l'issue d'une réunion avec tous ses acteurs. Ce soir, sur *BFM Business*, il reconnaît toutefois un « absentéisme supérieur à ce qu'il était il y a quelques mois ». Malgré tout, les organisations professionnelles, comme la Fédération du commerce et de la distribution ou celle des transporteurs routiers, ont affiché la même sérénité que le ministre et que le Medef, jeudi. Situation plus compliquée, en revanche, à la SNCF, où 10 % des TGV et 20 % des Intercités vont être supprimés, à partir d'aujourd'hui.

## Une semaine pour faire adopter le passe vaccinal

Deuxième étape pour le projet de loi sur le passe vaccinal. Le texte arrive aujourd'hui au Sénat. Malgré le retard pris, la semaine dernière, à l'Assemblée nationale, le gouvernement vise toujours une mise en oeuvre de ses mesures dès samedi ou, « au plus tard, dans les premiers jours de la semaine du 17 janvier », a nuancé son porte-parole, Gabriel Attal, hier, sur *BFMTV*. Avec ce passe, l'accès des bars, restaurants, enceintes sportives, lieux culturels, etc. sera limité aux seules personnes vaccinées contre le Covid-19.

## Pharmaceutique : 16 pionniers sur les biothérapies

Ils sont en pole position pour profiter de la nouvelle politique de soutien aux biomédicaments. Seize projets innovants vont bénéficier d'un premier appui de l'Etat, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé, l'an dernier. Cet AMI a servi justement à préparer la stratégie nationale à 800 millions d'euros sur les biothérapies, dévoilée vendredi. Près de la moitié des lauréats sont en Ile-de-France, mais l'Auvergne Rhône-Alpes en compte tout de même trois (dont un porté par la biotech Maat Pharma, l'autre par le groupe BioMérieux), les Pays de la Loire et l'Occitanie deux chacun.

## Industrie : le phénix de Luxfer

L'usine Luxfer, à l'arrêt depuis 2019, va-t-elle renaître de ses cendres dans le Puy-de-Dôme ? Tout près de là, un nouveau projet industriel, porté par le landais Europlasma, avec le soutien de l'Etat et la Région, vient en tout cas de voir le jour. De quoi rallumer l'espoir de pouvoir préserver les compétences des 136 ex-salariés Luxfer, derniers à avoir produit des bouteilles de gaz haute

pression sur le sol européen (hors Royaume-Uni). Un contenant précieux, en période de crise sanitaire, pour stocker l'oxygène utilisé dans les hôpitaux.

▶ **A lire :** Eurolasma reprend l'activité stratégique de Luxfer

## 7 janvier

### 📍 **Pharmaceutique : la France veut jouer les premiers rôles**

Une ordonnance à 800 millions d'euros pour remettre sur pied l'innovation pharmaceutique, dans le domaine des biothérapies. Si le montant de l'enveloppe était connue depuis juin, le gouvernement n'en a livré le contenu précis qu'aujourd'hui. Objectif affiché : "faire de la France un leader mondial" en matière de biomédicaments.

▶ **A lire :** Comment l'État compte remettre l'industrie pharmaceutique dans la course aux biothérapies

### **Culture : des aides d'urgence réactivées**

Coucou, les revoilà ! Plusieurs dispositifs propres au secteur culturel vont être rouverts, du fait de la cinquième vague de Covid-19, a annoncé hier soir le gouvernement. Il en va ainsi de l'"accès dérogatoire" au chômage partiel pour les intermittents du spectacle et leurs employeurs. Déclenché pour la troisième fois depuis le début de la crise sanitaire, ce mécanisme permet d'indemniser les contrats prévus ou promis sur la période du 27 décembre au 31 janvier, en cas de représentations annulées. Des aides sectorielles pour le cinéma, la musique et le théâtre vont également être remises au goût du jour, respectivement par le CNC, le CNM et l'ASTP. Enfin, les entreprises culturelles peuvent bénéficier des mesures plus générales annoncées ces derniers jours, sur l'aide aux coûts fixes, l'activité partielle et l'aménagement des prêts garantis par l'Etat.

### **Quand les ZFE étouffent la logistique urbaine**

Les ZFE, nouveau cauchemar des acteurs du transport ? Sous cet acronyme un peu barbare se cachent les "zones à faibles émissions", périmètres où la circulation est strictement encadrée et limitée aux véhicules les moins polluants. Ces ZFE existent aujourd'hui dans 11 agglomérations françaises.

Strasbourg est l'une d'entre elles. Et cette innovation environnementale ne va pas sans causer quelques soucis aux entreprises locales. Notre rédaction alsacienne vous explique pourquoi.

▶ **A lire :** [La Zone à faibles émissions de Strasbourg inquiète industriels et transporteurs](#)

## La production industrielle à la peine

L'industrie fait le yoyo. Après son rebond d'octobre, la production y est encore repartie à la baisse en novembre, que ce soit dans l'ensemble du secteur (-0,4 %) ou dans sa partie manufacturière (-0,6 %), indique l'Insee. Fait notable, l'automobile a nettement accéléré (+10,5 %), au contraire des autres matériels de transport, qui ont lourdement rechuté (-13,1 %). Par rapport à l'avant-crise du coronavirus, l'industrie stagne à 95 % de son niveau de février 2020. Seules quatre activités font mieux qu'à l'époque : les équipements électriques (+3,5 %), l'agroalimentaire (+2,2 %), le textile-habillement (+1,2 %) et les énergies (+0,7 %).

## Le déficit commercial à la dérive

Catastrophe en vue pour le solde commercial de la France en 2021. En novembre, le déficit a battu des records historiques, selon les douanes, et ce, quelle que soit la période considérée. Il atteint ainsi -9,7 milliards d'euros sur le mois, -9 Md€ sur un trimestre et -77,6 Md€ sur un an. En cause un pic encore jamais vu des importations (53,7 Md€, +5,3 % en un mois), dopées "en très grande partie par la hausse des prix des matières premières, notamment énergétiques, et des produits industriels". Mais cette envolée est aussi aggravée par une situation "inhabituelle" : l'achat d'électricité à l'étranger, faute de production nationale suffisante, au moment même où les tarifs s'envolaient... Comme souvent l'an dernier, les exportations, elles, ont progressé moins vite (44 Md€, +1,6 %), même si elles retrouvent désormais un niveau similaire à ceux de 2019.

## L'inflation européenne au sommet

Toujours plus haut. En décembre, l'inflation de la zone euro a atteint 5 % sur un an, selon une première estimation d'Eurostat. Une première en un quart de siècle, c'est-à-dire, en fait, depuis que cet indicateur existe ! Le précédent